



INFORMATION AUX RIVERAINS

Travaux de réaménagement du Centre Historique de Haren.

Madame, Monsieur,

Le 7 septembre 2009 débiteront les travaux du réaménagement des espaces publics du centre historique de Haren, le pourtour de l'Eglise, la rue Cortenbach, une partie de la rue Flodorp, et rue Ste Elisabeth, une partie de la rue de Verdun et le carrefour qu'elle forme avec la rue de la Paroisse. Les travaux comprennent le réaménagement complet des trottoirs, de la chaussée et l'aménagement de bandes de stationnement.

Afin de ne pas entraver le déroulement des travaux, il vous est demandé de spécialement respecter les interdictions de stationnement en journée.

En cas de problèmes pratiques tels qu'accessibilité de garages, de commerces ou problèmes de livraison, je vous invite à prendre contact avec le responsable de chantier au numéro suivant 02/279.29.85. entre 9h00 et 16h00.

Les travaux dureront environ **125 jours ouvrables** (= +/-10 mois calendrier). Des intempéries ou des aléas techniques ponctuels pourraient éventuellement retarder ce chantier. Soyez assurés que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour réaliser les travaux dans les délais les plus courts et pour réduire au mieux les inconvénients pour les usagers et les riverains.

La loi du 3 décembre 2005 instaurant une indemnité compensatoire de pertes de revenus en faveur des travailleurs indépendants victimes de nuisances dues à la réalisation de travaux sur le domaine public (M.B. du 02/02/2006), est d'application pour le présent chantier. Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du Fonds de Participation créé à cet effet. (<http://www.travauxpublics-independants.be/>). La demande pour l'obtention de l'attestation de la Ville dont question à l'article 6§2 de la loi précitée, doit être déposée ou adressée à :

Ville de Bruxelles – Département Urbanisme – Section Architecture
Centre Administratif, Boulevard Anspach 6 (9^{ème} étage) - 1000 Bruxelles
(contact : bureau d'accueil: 02/279.31.04. fax : 02/279.31.28).

Restant à votre écoute pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christian Ceux
Echevin de l'Urbanisme et de la Mobilité

LES INCONVENIENTS D'AUJOURD'HUI SONT LES AVANTAGES DE DEMAIN

- **GESTIONNAIRES DE CHANTIER** : M. Van Vaerenbergh - ☎:02/279.29.85
- **POLICE DE BRUXELLES** (problèmes de circulation uniquement) - ☎: 02/ 279.83.20
- **FONDS DE PARTICIPATION** : rue de Ligne, 1-5 – 1000 Bruxelles - ☎: 02/ 210.87.87
- **ENTREPRENEUR** : N.v. Verhaeren – Damstraat 195 – 1980 Zemst - Dhr De Temmerman Guy - ☎: 0474/84.23.29